



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet RFP - TBIPS-Omnibus	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-226879/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 1000346879	Date 2020-03-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-638-37439	
File No. - N° de dossier 638el.47419-226879	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-03-23	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mao, Lan	Buyer Id - Id de l'acheteur 638el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9980 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 001 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires et modifier la DP.

Question 1 :

Y aura-t-il un marché réservé aux entreprises autochtones pour ce projet omnibus?

Réponse 1 :

Non.

Question 2 :

Pour l'exigence cotée C4 de l'organisation pour tous les volets de travail, l'ASFC acceptera-t-elle la certification de consultant en personnel agréé (CPA) de l'Association de l'industrie de la dotation en personnel du Canada, soit l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement du personnel (ANERPP)?

Réponse 2 :

Oui. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

Question 3 :

Pour l'exigence cotée C4 de l'organisation pour tous les volets de travail, l'ASFC acceptera-t-elle la certification de leader en ressources humaines agréé (LRHA) de l'Association des professionnels en ressources humaines (APRH)?

Réponse 3 :

Oui. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

Question 4 :

En référence à l'exigence cotée R3 pour tous les volets qui demandent la certification ISO 9001 : L'État envisagerait-il d'effectuer la modification suivante :

« Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il détient une certification ISO de gestion de la qualité en vigueur, ou qu'il a entamé le processus d'enregistrement afin d'obtenir cette certification avant la date de publication du présent appel d'offres, soit le 28 février 2020. La preuve de la certification ou de l'enregistrement pour devenir agréé doit être fournie avec l'offre. L'État acceptera une lettre d'un auditeur ISO externe enregistré comme preuve d'un processus d'enregistrement ISO des soumissionnaires, ou un contrat de services de consultation ISO avec un énoncé des travaux détaillé qui inclut la facilitation d'un audit de certification de registraire avec un registraire ISO sera accepté si la date de début du contrat tombe dans les douze (12) derniers mois ».

Réponse 4 :

Non. R3 reste la même.

Question 5 :

En ce qui concerne le critère obligatoire O1, la section 3 se lit comme suit :

« Si le soumissionnaire utilise des contrats de SPICT pour démontrer son expérience, le fait d'indiquer les catégories de ressources pour les SPICT suffira si les catégories de ressources utilisées sont les mêmes que les catégories de ressources exigées dans le tableau de la demande de propositions ci-dessus. Pour les autres contrats, les travaux effectués par chaque catégorie de ressources doivent inclure au moins la moitié des tâches connexes énumérées à l'annexe A — Exigences en matière de services des AMA de la série EN578-170432 pour les SPICT pour cette catégorie de ressources. »

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'État peut-il confirmer qu'il consentira à ce qu'un soumissionnaire exécute un contrat pour des SPICT en faisant appel à des catégories de ressources différentes de celles qui figurent dans la présente DP, si nous pouvons démontrer que les ressources ont effectué la moitié des tâches connexes indiquées à l'annexe A pour la catégorie de ressources en question?

Réponse 5 :

En ce qui a trait au critère obligatoire O1, si le soumissionnaire exécute un contrat pour des SPICT en faisant appel à des catégories de ressources différentes de celles qui figurent dans la présente DP, il doit démontrer que les travaux réalisés pour les catégories de ressources du contrat cité comprennent au moins la moitié des tâches connexes énumérées à l'annexe A – Exigences en matière de services des AMA de la série EN578-170432 pour les SPICT pour la catégorie de ressources requise dans la demande de soumissions.

MODIFICATIONS À LA DP

1. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE, 4.2.1 Volet de travail 1 — Développement et architecture des applications, C4 :

SUPPRIMER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant n'importe laquelle des certifications suivantes :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).

INSERER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant des certifications en ressources humaines, telles que :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).
- consultant en personnel agréé (CPA)
- leader en ressources humaines agréé (LRHA)

2. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE, 4.2.2 Volet de travail 2 — Mise à l'essai et intégration, C4 :

SUPPRIMER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant n'importe laquelle des certifications suivantes :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INSERER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant des certifications en ressources humaines, telles que :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).
- consultant en personnel agréé (CPA)
- leader en ressources humaines agréé (LRHA)

3. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE, 4.2.3 Volet de travail 3 — Gestion de projets et analyse opérationnelle, C4 :

SUPPRIMER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant n'importe laquelle des certifications suivantes :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).

INSERER:

Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant des certifications en ressources humaines, telles que :

- professionnel de la dotation agréé;
- spécialiste de la dotation temporaire agréé;
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA).
- consultant en personnel agréé (CPA)
- leader en ressources humaines agréé (LRHA)

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.